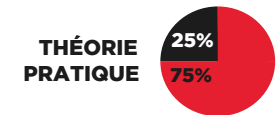




FORMATION PRÉVENTION TRAVAUX PUBLICS





OBJECTIFS

- Poser et déposer une signalisation temporaire de chantier en respectant les prescriptions et la réglementation
- Adapter la signalisation et le balisage en fonction de l'évolution et l'avancement du chantier

CONTENU

THÉORIE : LES FONDAMENTAUX DE LA SIGNALISATION TEMPORAIRE ET DU BALISAGE DE CHANTIER

- Pourquoi ?
- Règles de base
- La réglementation

- Les différents types de panneaux et leurs catégories
- Signaler de nuit
- Les règles de pose selon les différentes dispositions de la voirie (en agglomération, hors agglomération)
- Les pièces du dossier de chantier : arrêté de circulation, plan de signalisation, PGCSPS
- Les cas particuliers en zone urbaine (pistes cyclables, voie bus, trottinette...)

PRATIQUE : RÉALISATION DE MULTIPLES CAS EN MODALITÉ IMMERSIVE

- Simulation en groupe (cas sur maquette, possibilité terrain)
- Simulation individuelle (immersif)
- Travail sur des dossiers et cas de chantier réels



INFORMATIONS PRATIQUES

7H - DE 4 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Opérateurs et Encadrants

PRÉREQUIS : Personnel ayant une expérience minimum de 3 années sur chantier. Parler français.

PÉDAGOGIE : Méthode pédagogique active, expérientielle. Mise en situation pratique via divers cas de chantier.

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluations formatives à chaque fin de séquence et mise en situation pratique en fin de formation.

DOCUMENT STAGIAIRE : Mémo

PROFIL DU FORMATEUR : 20 années d'expérience dans les Travaux Publics dont 15 années de conduite de travaux en canalisation, 5 années d'expérience dans la formation professionnelle.

CONTACT : contact@ftira.fr / 06 82 51 13 00

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS